



République Française

Département du Val d'Oise
COMMUNE DE SURVILLIERS

DELIBÉRATION N°70 - 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SURVILLIERS**

L'an deux mille vingt et un, le neuf novembre

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la **présidence de Mme Adeline ROLDAO-MARTINS, Maire.**

Étaient Présents : Adeline ROLDAO-MARTINS, Maryse GUILBERT, Didier WROBLEWSKI, François VARLET, Fabrice LIEGAUX, Nélia LECKI, Sandrine FILLASTRE, Nadine RACAULT, Michel RAES, Eric GUEDON, Marina CAMAGNA, Ahmed LAFRIZI, Annie PANNIER, Jean-Jacques BIZERAY, Sylvie DUPOUY, Eric SZWEC, Virginie SARTEUR, Josette DAMBREVILLE, Géraldine PEUCHET, Laëtitia ALAPHILIPPE, Nelly GICQUEL, Christine SEDE, Djey Di KAMARA,

Absents représentés : Laurent CARLIER donne pouvoir Sylvie DUPOUY
Amadou SENE donne pouvoir à Fabrice LIEGAUX

Absents non représentés : Anthony ARCIERO
Daniel BENAGOU

Secrétaire de séance : Nelly GICQUEL

Bourses communales 2021 - 2022

Vu le Code Général des collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°78 du 16 octobre 2020, fixant à 61 € par enfant et par trimestre, le montant de la bourse communale pour l'année scolaire 2020 – 2021 ;

Considérant qu'un certain nombre de familles de Survilliers remplissent les conditions requises pour bénéficier de la bourse communale ;

Considérant que l'attribution de cette bourse est subordonnée à l'octroi d'une bourse départementale ou nationale ;

Il est proposé le versement d'une bourse communale d'un montant de 61 € par trimestre scolaire pour l'année 2021 - 2022 soit **183 € pour trois trimestres.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** le versement d'une bourse communale d'un montant de 61 € par trimestre scolaire pour l'année scolaire 2021 - 2022 soit **183 € pour trois trimestres.**
- **DIT** que cette présente délibération sera transmise à Monsieur le Trésorier Payeur de Louvres ainsi qu'à Madame la Présidente du Conseil Départemental du Val d'Oise.

A. ROLDAO. MARTINS



Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Adeline ROLDAO-MARTINS